Participez dès maintenant à la consultation du gouvernement fédéral pour mieux protéger trois chauves-souris menacées par le développement éolien

Janie Vachon-Robillard (Pour un choix éclairé dans Nicolet-Yamaska), Rachel Fahlman (Vent d'élus) et Yves Mailhot

La consultation actuelle se termine le 16 mai 2024

Environnement et Changement climatique Canada mène actuellement une consultation accélérée sur la possibilité d'ajouter trois chauves-souris migratrices à la liste des espèces en voie de disparition au Canada: la chauve-souris rousse de l'Est, la chauve-souris cendrée et la chauve-souris argentée. Ces dernières ont récemment été évaluées comme en voie de disparition par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Elles comptent parmi la plupart des cas de mortalité attribuables aux éoliennes au Canada et le développement du secteur de l'énergie éolienne est la menace la plus immédiate et la plus préoccupante pour elles.

Comment participer à la consultation? Simplement en mentionnant que vous êtes d'accord à ce que ces trois espèces soient ajoutées à la Liste des espèces en péril d'ici le 16 mai 2024. Vos commentaires seront examinés et serviront à éclairer la recommandation du ministre au Cabinet. Vous pouvez mentionner vos propres raisons pour être d'accord, des extraits de notre texte ou encore ajouter notre document luimême si vous le voulez.

Vous pouvez envoyer vos commentaires au courriel du Registre public des espèces en péril à l'adresse suivante : <u>sararegistry@ec.gc.ca</u> ou encore le faire par courrier postal à l'adresse suivante :

Directeur général, Gestion de la faune.
Service canadien de la faune
Environnement et Changement climatique Canada
Gatineau (Québec) K1A 0H3

Quels sont les services écologiques rendus par ces chauves-souris chez nous?

Ces trois chauves-souris constituent un élément important de la biodiversité en général et de celle des mammifères du Canada en particulier. Les chauves-souris jouent un rôle écologique important où elles se trouvent dans le maintien des écosystèmes. Elles sont les principaux prédateurs des insectes aériens nocturnes. Toutes insectivores, les chauves-souris du Québec contribuent au contrôle de certaines populations d'insectes nocturnes, comme les papillons de nuit dont les larves dévorent les feuilles des plantes, qui peuvent affecter les cultures en milieu agricole, les forêts ou d'autres milieux. Les conséquences potentielles de la disparition de ces chauves-souris comprennent la perturbation des écosystèmes, une baisse du rendement des cultures et du bois d'œuvre forestier et une utilisation potentiellement plus importante de pesticides chimiques.

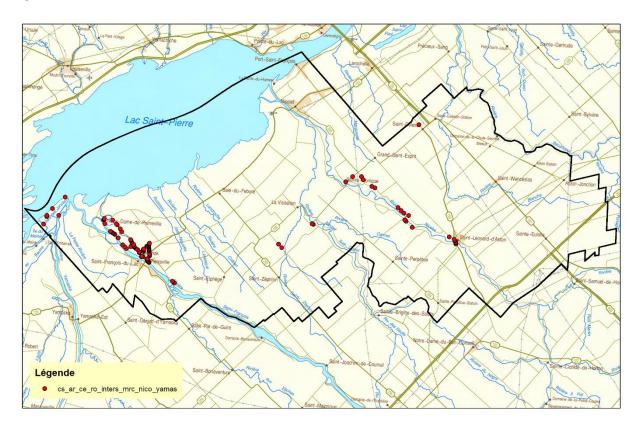
Ces informations proviennent de plusieurs rapports scientifiques canadiens ou québécois et la consultation de ce rapport du COSEPAC permettra aux plus curieux d'accéder à tous les détails relatifs à la désignation au titre d'espèce en voie de disparition pour ces trois espèces : Chauve-souris cendrée (Lasiurus cinereus) Chauve-souris rousse de l'Est (Lasiurus borealis) Chauve-souris argentée (Lasionycteris noctivagans) : évaluation et rapport de situation du COSEPAC 2023 - Canada.ca

Que savons-nous de l'abondance de ces chauves-souris dans la MRC de Nicolet-Yamaska?

Ces chauves-souris sont-elles présentes dans la MRC, peuvent-elles être réparties dans tout le territoire et est-ce que des données sur leur présence sont disponibles?

Nous avons premièrement obtenu auprès du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) les mentions historiques officielles des trois espèces : en tout, 504 enregistrements recueillis entre 2009 et 2022, soit 240 chauves-souris argentées, 215 chauves-souris cendrées et 49 chauves-souris rousses de l'Est. Tous les recensements sont comparables et ont été faits selon les règles de l'art en suivant, selon les années, les protocoles du Guide du participant du Réseau québécois d'inventaires acoustiques de chauves-souris du ministère des Ressources Naturelles, de la Forêt et de la Faune ou du Réseau québécois d'inventaires acoustiques de chauves-souris du MELCCFP.

Les inventaires de 2009 (34 enregistrements) ont été réalisés par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs; ceux de 2017 (168 enregistrements) et 2018 (196 enregistrements) par le Bureau Environnement et terre d'Odanak avec plusieurs collaborateurs; ceux de 2020 (101 enregistrements) par Services publics et Approvisionnement Canada et ceux de 2022 (5 enregistrements) par le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec.



Localisation des enregistrements des trois chauves-souris recueillis entre 2009 et 2022 dans la MRC de Nicolet-Yamaska

Les concentrations de points observables sur cette carte peuvent permettre de penser que les chauvessouris sont très abondantes dans seulement deux principaux secteurs du territoire mais ce n'est pas le cas. Ces très nombreuses observations sont empilées les unes sur les autres, ce qui provoque une fausse impression de l'abondance puisque ce sont des données individuelles récoltées pendant plusieurs journées d'inventaire au cours d'un ou de plusieurs étés sur les mêmes routes d'échantillonnage.

Puisque ces routes sont cependant choisies pour bien couvrir les trois principaux habitats des chauvessouris, soit les zones agricoles, forestières et périurbaines, il est plausible que dans les autres habitats similaires non-inventoriés dans le territoire de la MRC, on puisse retrouver des densités semblables de ces trois espèces.

Participer activement à cette consultation publique permettra de signifier au ministre que vous voulez mieux protéger ces trois chauves-souris présentes dans votre MRC pour maintenir la biodiversité et la qualité de votre environnement.